

## ERASMUS DÉCLARATION DE STRATÉGIE

Le lycée Bel Air a placé l'ouverture au monde comme axe prioritaire de son projet d'établissement.

Cette dimension, présente dans toutes les formations du lycée (sections européennes depuis la classe de seconde, voyages et échanges scolaires et culturels, projets éco-responsables), se trouve renforcée dans les sections d'Enseignement Supérieur où le développement des compétences linguistiques permet aux étudiants d'effectuer des périodes de stages et d'études à l'étranger.

La mobilité internationale est un point fort de notre établissement, c'est pourquoi une mobilité d'étude de 3 mois était obligatoire pour tous nos étudiants du BTSA Technico Commercial vins et spiritueux, jusqu'en 2018. A partir de 2018, cette mobilité obligatoire se traduit par un stage de deux mois dans une entreprise de production et/ou de commercialisation de vins et/ou de spiritueux en Europe. Une bourse en fonction du pays d'accueil leur est octroyée :

GROUPE	PAYS	MONTANT DE LA BOURSE
GROUPE 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	455€ / mois
GROUPE 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	405€ / mois
GROUPE 3	Ancienne République, Yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	355€ / mois

Pour cela, notre stratégie internationale depuis plusieurs années s'appuie également sur notre appartenance à un consortium charté d'établissements Erasmus (CFA régional agricole et horticole de Rhône alpes), des échanges réguliers avec des établissements scolaires et des entreprises en Europe (Slovénie, Espagne, Allemagne, Croatie, Portugal, Autriche). En effet, nos formations de BTSA et de Bac Pro en vignes et vins réalisent également des stages professionnels dans des exploitations viticoles de deux à quatre semaines. Nous accueillons en retour des stagiaires dans notre établissement et dans notre propre exploitation viticole, ainsi que des délégations de personnel.

C'est grâce aux relations établies depuis de nombreuses années avec nos partenaires institutionnels et professionnels, au travail en réseau avec les interlocuteurs, que le lycée Bel Air met en œuvre et développe des projets de coopération européenne et internationale.

La spécialité de notre lycée dans le domaine du vin, nous permet de participer à un congrès des établissements d'enseignement viticole européen, qui a lieu tous les deux ans environ et nous permet de créer des contacts avec d'autres établissements européens en vue d'obtenir de nouveaux partenariats pour la mobilité Internationale.

La volonté de développer de nouveaux partenariats s'inscrit dans une démarche de qualité de l'enseignement supérieur dispensé dans notre établissement. Dans ce sens, la défini-

tion claire des cours et modules selon les programmes officiels, les outils de reconnaissance des formations (ECTS, Supplément au Diplôme, Europass Mobilité), les moyens mis à disposition (laboratoire de langues, outils en ligne, E-Twinning KA2, site internet du lycée, réseaux sociaux) renforcent l'attractivité de nos formations et valorisent les stages à l'étranger.

La coopération avec de nouveaux partenaires (institutionnels et entreprises), l'adaptation à l'évolution du marché de l'emploi et aux besoins de nouvelles compétences sont des défis que nous voulons relever pour promouvoir l'enseignement supérieur et favoriser la mobilité des étudiants et du personnel.

Mise à jour le 28/03/2024